

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

ACQUEREUR

POUR LA PREPARATION DE LA PROMESSE DE VENTE

Les documents portant sur votre situation personnelle :

Pour un particulier :

- ☐ La copie de votre pièce d'identité et de celle des autres acquéreurs ou intervenants (conjoint, pacsé, etc.),
- ☐ La copie de votre contrat de mariage ou de votre convention de PACS,
- ☐ Le questionnaire d'état civil dûment complété,
- ☐ Votre RIB **daté et signé** (pour le versement du solde tout compte).

Pour une société :

- ☐ La copie certifiée conforme des statuts mis à jour,
- ☐ Un extrait Kbis de moins de 3 mois,
- ☐ La copie certifiée conforme de l'assemblée générale ayant nommé le ou les représentants actuels de la société,
- ☐ La copie certifiée conforme de l'assemblée générale autorisant l'acquisition,
- ☐ Le RIB **daté et signé** de la société (pour le versement du solde tout compte).

Les éléments/documents portant sur votre financement :

- ☐ Les modalités du ou des emprunts sollicités : établissement bancaire, montant, taux d'intérêt maximum et durée,
- ☐ Les modalités de votre apport personnel :
 - Epargne, avant ou pendant le mariage ou le PACS,
 - Donation,
 - Héritage,
 - Prêt familial.
- ☐ Si une partie du financement doit être payé au moyen du prix de vente d'un bien non encore vendu, fournir la copie du titre de propriété de ce bien et de l'avant-contrat régularisé.

Il convient également d'indiquer si le versement d'un dépôt de garantie, habituellement de 5 à 10 % du prix de vente (minimum 1.000,00€), a été convenu avec le vendeur.

LE JOUR DE L'ACQUISITION

- ☐ Un mode de règlement pour les remboursements des proratas de taxe foncière, charge de copropriété, fond de roulement et fond spécial travaux le cas échéant,
- ☐ L'attestation d'assurance multirisques habitation.